

PLUi de Floirac : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 11 mai 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Floirac (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 5 mai 2026. Il délimite 86 zones, dont 64 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 11 mai 2026.

- Le PLUi de Floirac s'applique dans sa version du 5 mai 2026.
- Il délimite 86 zones : 64 urbaines (U), 3 à urbaniser (AU), 0 agricoles (A) et 19 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Floirac occupe le rang 91 par le nombre de zones délimitées : 31 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 397 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Floirac depuis 2013, pour 1 809 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, aucun extrait retenu — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	86 zones
Zones urbaines (U)	64 zones
Zones à urbaniser (AU)	3 zones
Zones agricoles (A)	0 zone
Zones naturelles (N)	19 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI BORDEAUX METROPOLE
Version du	5 mai 2026
Partition GPU	DU_243300316
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_243300316/0b6c6621184959caf3fa5b684f929657/243300316_reglement_20260505.pdf
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, aucun extrait retenu

Les risques naturels et technologiques à Floirac

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	13 juillet 2026
Déclaration du sinistre à l'assureur, au plus tard le	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire n°10142922937C du 29.04.2024. Le critère géotechnique est satisfait : la présence d'argiles sensibles au phénomène de sécheresse et de réhydratation des sols est avérée dans plus de 3% du territoire communal. Le critère météorologique est satisfait : l'indice d'humidité des sols de la commune présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Motivation de la décision	
L'arrêté sur Légifrance	
Risques majeurs recensés	

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLUi, PLUi, PCMV, cartes communales) · Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/floirac-33167>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère officiel. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Floirac : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle
Dernier événement reconnu, commencé le
Péril de la dernière reconnaissance
Plans de prévention des risques naturels approuvés
Risques couverts par ces plans
Potentiel radon
Base GASPAREX extraite le

23 reconnaissances

9 février 2026

Inondations et/ou Coulées de Boue

1 plan

Inondation

Catégorie 2 : teneurs faibles, transfert facilité par des facteurs géologiques
21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines
Nomenclature des zones à urbaniser

UM1, UM12, UM13, UM16, UM17, UM19, UM20, UM22, UM23, UM33, UM4, UM6, UM8, UP19, UP25, UP26, UP28, UP3, UP70, UPZ5, UPZ8, US3, US5, US8

Situation administrative

Code INSEE
Code postal
Intercommunalité
Département
Région

33167

33270

Bordeaux Métropole

Gironde

Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026
Zones délimitées — 28 septembre 2026
Zones délimitées — 2 septembre 2026

86 zones

86 zones

86 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Bouliac (2,3 km)
Cenon (2,6 km)
Bègles (3,9 km)
Artigues-près-Bordeaux (4,0 km)
Lormont (4,8 km)
Bordeaux (6,0 km)
Talence (6,3 km)
Villenave-d'Ornon (7,0 km)
Le Bouscat (7,4 km)
Carbon-Blanc (7,9 km)
Bassens (8,3 km)
Bruges (9,0 km)
Gradignan (10,3 km)
Eysines (11,1 km)
Blanquefort (12,1 km)

59 zones

87 zones

90 zones

53 zones

81 zones

288 zones

83 zones

161 zones

79 zones

53 zones

77 zones

91 zones

140 zones

126 zones

117 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/floirac-33167>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Floirac : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Mérignac (12,7 km)	274 zones
Ambarès-et-Lagrave (13,4 km)	168 zones
Pessac (13,6 km)	175 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/floirac-33167>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.